



Formation Experts-Comptables

Sur le thème :

TVA : DETECTER LES RISQUES SUR LES DOSSIERS

Animée par E. DALOZ

La participation à la formation est de :

384 € TTC Tarif INTRA

516 € TTC Tarif SUP'EXPERTISE

Le mardi 11 mars 2025

de 9h00 à 17h30

Chez TERRA GESTION

259 Rue Pierre et Marie Curie – Parc d'activités

77000 VAUX-LE-PENIL

PRÉAMBULE

La TVA est un impôt économique et très logique. En rappelant les mécanismes et les grilles de lecture applicable à la TVA, il donne aux participants les outils qui permettent une analyse et une résolution des difficultés au cas par cas.

Il traite des principales difficultés rencontrées en matière de TVA et des risques attachés : cadeaux, subventions, holdings, débours, universalités de biens, livraisons intracommunautaires, déduction...

Il tient compte des évolutions récentes d'origine légale :

- Les mesures d'urgence Quick Fixes
- La réforme des ventes à distances
- Le régime des acomptes

Mais aussi jurisprudentielles :

- Transmission d'une universalité de biens
- Option sur les locaux nus à usage professionnels
- TVA sur les terrains à bâtir

QUESTIONS TRAITÉES

I Les risques liés au champ d'application

A. Livraisons de biens et prestations de services

- 1 Livraisons de biens
- 2 Prestations de services
- 3 Opérations complexes

B. Opérations à titres onéreux

- 1 Cadeaux
- 2 Subventions
- 3 Refacturation des congés payés

C. Notion d'assujetti et de redevable

- 1 Opérations économiques
- 2 Assujettis redevables
- 3 Exonérations
- 4 Dispenses
- 5 Assujettissement par la Loi
- 6 Options
- 7 Assujetti agissant en tant que tel

II Les risques liés au calcul et au paiement

A. Facturation

- 1 Défaut de facturation
- 2 Piste d'audit-fiable
- 3 Facturation à tort

B. Base

- 1 TVA sur marge
- 2 Débours

C. Taux

D. Redevable

- 1 Règle générale
- 2 Inversion du redevable

E. Exigibilité

- 1 Bons d'achat
- 2 Acomptes

F. Déclaration

III Les risques liés à la déduction

- A. Coefficients de déduction
- B. Cas de sociétés holdings
- C. Coefficient d'admission
- D. Régularisation

IV Risques liés à la territorialité

A. Qualification de l'opération

B. Exonération des livraisons intracommunautaires

- 1 Preuve du transport
- 2 Numéro de TVA intracommunautaire du client
- 3 État récapitulatif des clients

C. Auto-liquidation des acquisitions

- 1 Auto-liquidation par des non redevables
- 2 Schémas frauduleux

D. Traitement des ventes à distance

- 1 Guichet unique
- 2 Régime des petits opérateurs

E. Auto-liquidation des importations

- 1 Confusion avec d'autres opérations
- 2 Formalisme

F. Régime des prestations de services

- 1 Prestations de droit commun
- 2 Prestations dites localisables

APPROCHE PEDAGOGIQUE

- Illustration des concepts par des infographies
- Cas pratiques par l'application Wooclap

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.